

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
=====

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

=====

DECRET N° 2015- 0003 /P-RM DU 08 JAN 2015

PORTANT NOMINATION DU PREMIER MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur **Modibo KEÏTA** est nommé Premier ministre.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Bamako, le 08 JAN 2015

Le Président de la République


Ibrahim Boubacar KEÏTA